

Le 13 juin 2008

## **Pass' Innovation : la voie rapide pour une première évaluation des innovations**

### **Conférence de presse le mercredi 2 juillet, CSTB Paris**

Le Grenelle de l'environnement a montré la nécessité d'accélérer le développement des produits innovants et la dynamique industrielle pour atteindre les objectifs de performance énergétique dans la construction. Un dispositif d'accélération existe désormais : c'est le Pass' Innovation, proposé par le CSTB, qui répond ainsi à sa mission d'accompagnement de l'innovation dans le respect de la qualité de la construction.

Les entreprises font preuve de créativité pour mettre sur le marché des produits répondant aux objectifs de performance. Aujourd'hui, la principale voie de sécurisation des innovations, appréciée des acteurs de la construction et notamment des assureurs, est l'Avis Technique, une procédure qui requiert des essais spécifiques et qui est, par nature, longue. Le Pass' Innovation permet à la maîtrise d'œuvre et aux entreprises, d'une part, aux contrôleurs techniques et assureurs, d'autre part, de disposer d'une première évaluation technique des produits ou procédés, dans un délai réduit, qui apporte les garanties de maîtrise nécessaires à la mise sur le marché.

Alain Maugard, Président du CSTB, serait heureux de vous accueillir le

**Mercredi 2 juillet, à partir de 8 h 45, au CSTB Paris\***

pour un petit déjeuner de presse au cours duquel sera présenté ce dispositif.

La conférence de presse sera suivie d'un cocktail.

Merci de confirmer votre présence auprès d'Annick Gillonnier, responsable de la communication du CSTB : [annick.gillonier@cstb.fr](mailto:annick.gillonier@cstb.fr) – 01 64 68 89 99

\* CSTB : 4 avenue du Recteur Poincaré, Paris 16<sup>e</sup>